

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 avril 2009
(convocation du 30 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELLIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 15
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCHENE Michel
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 40 et jusqu'à 11 h 15
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien

M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 15
M. DUCASSOU Dominique à Mme. PIAZZA Arielle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 50
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme PARCELLIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 30
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. REIFFERS Josy à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 40 et M. EGIRON Jean-François à partir de 10 h 40

LA SEANCE EST OUVERTE

Club du Développement Local - Forum Nouvelle Economie du Développement Durable - 26 mars 2009 au Palais des Congrès de Bordeaux - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Club du Développement Local organise le 26 mars 2009 au Palais des Congrès de Bordeaux un forum sur les éco-technologies et le développement durable intitulé NEED, Nouvelle Economie de l'Environnement et du Développement Durable.

1/ L'organisateur : le Club du Développement Local

Le club du développement local est une association qui s'est créée en 1999 et qui est domiciliée à Bordeaux. Elle a pour objet de mener des actions en faveur du développement local (création/reprise d'entreprises, développement des entreprises régionales, innovation et transfert de compétences). Il organise notamment le salon des entreprises qui se déroule chaque année à Bordeaux.

2/ Présentation de la manifestation

NEED est un salon professionnel spécialisé sur les éco-technologies et le développement durable qui doit se dérouler le 26 mars 2009 au Palais des Congrès de Bordeaux. Il se déroule sous la forme d'une convention d'affaires et s'adresse aux donneurs d'ordres, sous-traitants, prestataires de services de la filière des éco-technologies et s'articule autour de deux offres :

- Les rendez-vous d'affaires : il s'agit de rendez-vous entre des donneurs d'ordres (achats, production, recherche, innovation, matériaux...) et des preneurs d'ordres (commercial, vente, direction générale...). Les participants choisissent et planifient à l'avance des rendez-vous avec les entreprises dont les intérêts coïncident avec les leurs.
- Les conférences-ateliers : des conférences et des ateliers de travail thématiques sont organisés sur des thèmes en rapport avec les problématiques du marché (Comment former les professionnels du bâtiment aux éco-technologies ? Quels sont les marchés porteurs pour les éco-innovations ? Rénovation énergétique des HLM : le rôle des collectivités...)

3/ L'intérêt du projet pour la Communauté Urbaine de Bordeaux

L'enjeu d'une telle manifestation pour la CUB se situe à la fois sur l'emploi mais aussi sur les retombées fiscales. A moyen et long terme, une manifestation comme NEED peut contribuer à pérenniser et développer des emplois et à consolider les bases de taxe professionnelle. Elle entre, par ailleurs, en cohérence avec la stratégie de développement de la filière des écoactivités sur la Communauté Urbaine de Bordeaux symbolisée par l'Ecoparc de Blanquefort et par le Pôle de l'Intelligence Environnementale de Bègles.

Cette manifestation s'est dotée d'un volet développement durable – Energie en intégrant le colloque Décid'Energies. Dans ce domaine, l'enjeu de la CUB est de promouvoir le développement durable dans les pratiques des entreprises locales. Et d'impulser le développement de savoir-faire, de compétences et d'offres de services locaux dans le domaine de la performance énergétique notamment et plus largement sur l'ensemble des nouvelles technologies éco responsables.

Le forum présente donc, pour la Communauté Urbaine de Bordeaux, des intérêts croisés de développement économique et de développement durable :

- Faire connaître l'offre territoriale et l'Ecoparc aux grands acteurs du secteur (Veolia Environnement, Suez, EDF Energies Nouvelles....),
- Déetecter des prospects et attirer de nouveaux projets,
- Faire connaître les politiques de la CUB en matière de développement durable (Charte pour l'environnement, Plan Climat, Agenda 21...)
- Dynamiser la filière locale et encourager le développement de nos éco-entreprises en les faisant rencontrer de grands donneurs d'ordres.

4/ Le plan de financement

Le budget prévisionnel proposé pour l'organisation du forum NEED s'élève à 260 477 € HT financé à 41 % par les inscriptions des participants et le sponsoring. Les fonds européens interviennent à hauteur de 78 000 €. L'association sollicite la CUB pour une subvention de 25 000 € TTC.

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Location et aménagement de la salle, animation, signalétique	150 032	Inscriptions et locations d'espaces	107 477
Communication et promotion	62 445	Subventions publiques	50 000
Commercialisation	48 000	- <i>Conseil Régional</i>	25 000
		- <i>CUB</i>	78 000
		- <i>FEDER</i>	
TOTAL CHARGES	260 477	TOTAL PRODUITS	260 477

Compte-tenu de l'intérêt que présente ce forum tant du point de vue de la promotion de notre offre territoriale (Ecoparc de Blanquefort, Pôle de l'intelligence environnementale de Bègles) que de la valorisation des éco-entreprises de l'agglomération, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 25 000 € à l'association Club du Développement Local pour l'organisation du Forum NEED le 26 mars 2009 au Palais des Congrès de Bordeaux.
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 avril 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 AVRIL 2009

PUBLIÉ LE : 22 AVRIL 2009

M. JEAN-CHARLES BRON